

Toul



Bourse aux livres dans des lieux de prestige

L'ancien hôpital du Saint-Esprit (au 8 rue Saint-Gengoult) accueille sa 9^e bourse aux livres les samedi 3 et dimanche 4 novembre, de 9 h à 18 h. Conférences, expos et animations au programme.

Mailly-sur-Seille



Jardin de curé devenu verger

Situé non loin de l'église, le « jardin de curé », comme on l'appelle, à la base un potager, a été transformé en verger pédagogique par la commune, quand elle l'a repris en 2003. Des arbres fruitiers y ont été plantés par l'association des Croqueurs de pommes.

Chaligny



Naissance de La Source Claire

Après une première expérience, qui n'avait duré que 8 mois, quelques irréductibles ont reconstitué une Amap et, avec Claire Merlin, maraîchère à Forcelles-Saint-Gorgon, proposent des paniers de légumes livrés chaque jeudi.

Lunéville



Deux chorales pour un concert

L'église Saint-Maur accueillait samedi soir les Croissants d'Or et la chorale Chanterondes, venue du Cher. Le lien entre ces deux formations ? Édith, qui fut choriste dans le groupe de Lunéville jusqu'en 1982 et y a gardé des liens d'amitié.

Echecs

Chanceliers de l'échiquier

10 jeunes joueurs Allemands et autant de Français se battent amicalement sur les blancs et les noirs à Remicourt jusqu'au 1^{er} novembre.

En t-shirt ou en chemise, ils se donnent le maximum de confort et tempèrent leur corps pour éviter une surchauffe cérébrale. Deux équipes de jeunes (moins de 20 ans) Français et Allemands s'affrontent dans une petite salle du château de Remicourt. Le terme est un peu fort. « C'est une rencontre », précise Vincent Moret, voulue par l'office Franco-allemand de la jeunesse et organisé par la Fédération française d'échecs. Pourquoi à Nancy ? Parce que Vincent Moret a été l'entraîneur des jeunes Français pendant 10 ans, de 1999 à 2009 et aussi capitaine de leur équipe de 2005 à 2010. Sur un plan pratique cela mettait les concurrents les plus éloignés de Nancy presque à égalité. La plus septentrionale joueuse allemande habite à proximité de la frontière danoise et le plus occidental des Français arrive de Brest.

Une des conditions de participation voulait que les « compétiteurs » aient des notions de la langue de leur adversaire. Le germanisme des nationaux est battu à plate couture par l'aisance des Allemands en français. En revanche sur l'échiquier, c'est l'inverse. « Il n'est pas nécessaire d'être un maître pour s'inscrire », explique Julian Bissbort. « C'est ouvert à tout le monde », ajoute le responsable des relations franco-allemandes à la Fédération allemande d'échecs.

Le déséquilibre des forces tient à l'intégration de plusieurs vice-champions de France dans la formation tricolore. Peu importe, les quelques jours passés ensemble consistent surtout en un entraîne-



■ La « compétition » achevée, les joueurs se retrouvent aussitôt dans une autre salle pour prolonger le plaisir. Photo Denis MOUSTY

ment en commun : « On ne fait pas de détection, ces jeunes ont déjà percé », indique Vincent Moret pour la sélection bleu blanc rouge qui, avec ses voisins d'outre-Rhin, disputera ce soir une partie simultanée contre Pavel Tregoubov sélectionneur et capitaine franco-russe de l'équipe de France d'échecs.

Le renouvellement des générations est récent dans l'Hexagone « où il n'existe pas de tradition échiquière aussi développée qu'en Rus-

sie », observe Vincent Moret. La tendance est en cours d'inversion depuis une dizaine d'années et avec des résultats. « Chez les adultes, la France fait partie des 7 ou 8 meilleures nations et elle est la première occidentale chez les jeunes. Et même au niveau mondial nous ne sommes pas ridicules derrière les Chinois et les Indiens ». Ces derniers tiennent d'ailleurs, sans jeu de mots, le haut de l'échiquier avec Viswanathan Anand, champion du

monde depuis plusieurs années consécutives.

Peut-être un génie fleurira-t-il sur le territoire national. La création de clubs dans les établissements scolaires au cours des années 90 a favorisé le développement de ce sport cérébral que la signature d'une convention, en 2007, entre la Fédération française d'échecs (FFE) et l'Education nationale va sans doute stimuler.

Frédéric CLAUSSE

Justice

Militante à l'honneur

L'assemblée générale du comité départemental de la mutuelle du ministère de la Justice s'est déroulée dans la salle des fêtes du centre de détention d'Ecrouves, sous la présidence de Michel Vittoni.

La mutuelle du ministère de la Justice assure la couverture santé des magistrats et de la plupart des fonctionnaires et agents de ce ministère en Meurthe-et-Moselle, c'est-à-dire dans cinq établissements pénitentiaires : la cour d'appel, deux tribunaux de grande instance, des tribunaux d'instance, des conseils de prud'hommes, la cour d'appel administrative et le tribunal administratif, le service pénitentiaire d'insertion et de probation, les services de la protection judiciaire de la jeunesse. Plus de 2.400 personnes sont ainsi protégées par la MMJ.

Au cours de cette assemblée générale, devant soixante-dix adhérents et invités, Michel Vittoni a déposé le bilan de cette année et les actions et déplacements auprès des adhérents



■ Médaille d'honneur pour Lydie Brancourt. Photo ER

dans le département.

Le président a retracé les grandes lignes de l'assemblée générale de la mutuelle à Poitiers, détaillant les décisions votées, les projets envisagés en soulignant la pertinence d'un rapprochement pour assurer la pérennité de notre mutuelle.

Au cours de cette réunion, Lydie Brancourt, greffière au Tribunal d'instance de Nancy a reçu la médaille d'honneur de la Mutuelle en récompense de son engagement militant.

Ils se moquent de son petit matériel de camping

Yasin Addala, 23 ans, semble intelligent, utilise un vocabulaire choisi. Son problème ? La violence. Huit condamnations, essentiellement pour des faits de ce type, figurent sur son casier judiciaire. « C'est malheureux, mais c'est comme ça avec le milieu dans lequel je vis. On règle les litiges de cette façon ».

Le 19 novembre 2010, cet habitant du Haut-du-Lièvre a fait une tête « comme un compteur à gaz », dicit la présidente Catherine Hologne, à un jeune homme qui s'était aventuré dans le hall de son immeuble, le Blanc Sycamore. « Il était près de 2 h du matin, s'il s'est présenté à cette heure tardive, c'est qu'il venait chercher de la came », persiste Yasin Addala. Il dit ne pas supporter, « des toxiques, j'en vois depuis tout petit ». Avec l'aide de mineurs, il roue de coups l'importun qui habite un autre immeuble du quartier. Le traîne dans l'ascenseur, le déshabille et l'humilie, avant que des voisins réveillés par les cris n'appellent la police.

« Mais quand bien même, et rien ne prouve que vos

allégations sont exactes, ce n'est pas votre problème !

Fuir le milieu et la région

Que faisiez-vous, vous-même à cette heure dans cette entrée ? », le coupe la présidente. « Moi, je suis un résident de cet immeuble », ne se démonte pas le jeune homme. « Vous dites avoir joué les justiciers, avoir voulu nettoyer le Haut-du-Lièvre mais en fait, vous avez dépouillé votre victime », fustige la représentante du parquet. Faux, se défend Yasin Addala. Il le reconnaît pourtant, ses actes sont « pitoyables, cela aurait pu mal finir. J'étais ivre ». Il poursuit son autocritique : « En détention depuis 16 mois, j'ai compris que l'alcool était mon problème. D'ailleurs, je suis content d'être en prison, il était temps, j'étais pris dans des sables mouvants... ». Promis, dès sa sortie, il est libérable en juin prochain, il fuira le milieu et cette région, « la source » de ses « problèmes ». Titulaire d'un bac pro, il envisage de suivre une formation BTS comptabilité. « Des regrets

de circonstance », estime le parquet. « Quoi qu'il dise, ça se retourne contre lui ! », s'agace son conseil, M^e Ermelle Valence.

Deux ans ferme

A la partie civile, M^e Fabienne Villemain, peu convaincue elle aussi par les regrets du prévenu, qualifié par ses soins de chef de meute, déroule le scénario de lynchage. Le passage à tabac, la peur, la souffrance et l'humiliation subie par son client. « Au passage, ils lui ont même fait une remarque désagréable sur son petit matériel de camping ! », ironise-t-elle.

« Je constate qu'après ces faits vous avez encore été condamné pour de nouvelles violences commises, hors de votre milieu, à Nîmes », s'étonne la présidente. « Oui mais là, c'était sur ma copine qui m'a trompé », se défend Yasin Addala, déjà en récidive légale. Le tribunal n'écartera pas complètement la peine plancher et le condamne à 3 ans dont 1 assorti de sursis et mise à l'épreuve. La victime recevra 4.000 € de dommages et intérêts.

Valérie RICHARD

Faits divers

Le corps d'un septuagénaire repêché dans la Moselle

Dommartin-lès-Toul. Hier, à 8 h, les pompiers du centre principal de secours de Toul et les policiers sont intervenus à proximité du stade de football de la commune pour repêcher le corps d'un homme dans la Moselle. Les faits venaient de se produire. C'est un pêcheur qui a donné l'alerte. S'agit-il d'une chute accidentelle, d'un acte désespéré ? Pour l'heure, les forces de l'ordre n'ont pas connaissance des circonstances du décès.

Le défunt n'a pas non plus été identifié et aucun signalement de disparition n'a été

enregistré par les policiers toulous.

L'homme serait âgé d'environ 75 ans. De corpulence moyenne à forte, il avait les cheveux blancs et portait, au moment des faits, des chaussures de ville, un pantalon en toile beige, un pull, une chemise aux motifs vichy bordeaux et blanc, une casquette en toile sur la tête, une montre et une alliance.

Toute personne ayant connaissance de Manoncourt-en-Woëvre est invitée à se manifester auprès du commissariat de Toul.

S.M.

Faits et méfaits

Collision sur l'A33

Vandœuvre. Dans la matinée de samedi, vers 9 h, un accident de la circulation a mis en cause deux voitures sur l'A33, dans le sens Strasbourg-Nancy. Pour une raison indéterminée, les deux véhicules se sont percutés à hauteur de l'échangeur de Brabois. Les sapeurs-pompiers ont eu à déplorer un blessé, une jeune fille de 19 ans qui a été transportée à l'hôpital pendant que les CRS effectuaient le constat d'usage.

Feu de voiture

Essey-lès-Nancy. Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 4 h, un riverain de la rue du 11-Novembre, a alerté les sapeurs-pompiers pour un feu de voiture.

Accrochage entre une voiture et un poids lourd sur l'A31

Laxou. Samedi, à l'heure du déjeuner, un accrochage entre une voiture et un poids lourd s'est produit dans le sens Nancy-Metz, au niveau de l'échangeur de Laxou-Gentilly. Les sapeurs-pompiers ont pris en charge un blessé dans la voiture légère et l'ont transporté à l'hôpital. Les CRS étaient sur les lieux pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Deux blessés dans une collision sur la RN 333

Lunéville. Samedi, vers 18 h, deux voitures sont entrées en collision sur la RN 333 dans le sens Nancy-Strasbourg. Suite au choc assez violent qui s'est produit à hauteur de Lunéville, deux blessés sont à déplorer par les sapeurs-

pompiers. Souffrant de traumatismes multiples, ils ont été évacués vers le centre hospitalier pendant que la gendarmerie effectuait le constat d'usage.

Collision sur la RD 112

Manoncourt-en-Woëvre. Dimanche, vers 14 h 30, deux voitures se sont percutées sur la RD 112, à la sortie de Manoncourt-en-Woëvre. Les sapeurs-pompiers ont eu à déplorer un blessé, une jeune fille de 19 ans, qui a été transportée à l'hôpital pendant que la gendarmerie déterminait les causes exactes de cet accident.

Bagarres dans la nuit

Nancy. Dans la nuit de samedi à dimanche, des bagarres ont éclaté ici et là au centre-ville de Nancy. Les sapeurs-pompiers sont tout d'abord intervenus rue Saint-Dizier, vers 4 h, puis une heure plus tard, rue Pierre-Chalnot, pour prendre en charge à chaque fois un blessé. Les deux victimes ont été transportées vers les urgences de l'hôpital central. La police était également sur les lieux.

Voiture en feu en forêt

Crion. Pompiers et gendarmes ont été appelés dimanche matin, peu après 10 h, à la suite du signalement d'un véhicule en feu, survenu en forêt entre Hénaménil et Crion, à un kilomètre environ de la D108. La voiture détruite, de marque allemande, a été retrouvée sur le chemin des 4-Frères. Hier soir, l'enquête ne permettait pas d'établir s'il s'agissait d'un véhicule volé ou abandonné.

Urgences

Pharmacie de garde : tél. 3237 (0,34 €/mn). Entre 22 h et 9 h, s'adresser au commissariat de police, boulevard Lobau.
Urgences vitales : tél. 15.
Permanences de soins : tél. 0.820.33.20.20.
Cabinet médical de garde : de 20 h à 24 h, les Bains Douches, 67, rue Saint-Nicolas, Nancy.
SOS Médecins Nancy : urgences du Grand Nancy, 24 h/24, tél. 0826.46.54.54.
Médecins du monde : 5, rue de l'Armée-Patton, tél. 03.83.27.87.84, de 14 h à 16 h.
Centre antipoison : tél. 03.83.32.36.36.